

# Pour une politique de la culture comme ressourcement de la démocratie

Éric Favéy

*Nous sommes sur la même yole.  
Personne ne saurait se sauver seul.  
Aucune société, aucune économie.  
Aucune langue n'est sans le concert des autres.  
Aucune culture, aucune civilisation n'atteint à la plénitude  
sans relation aux autres.*

Patrick Chamoiseau et Édouard Glissant

Quand, en 2011, la Ligue de l'Enseignement décide de questionner la place de la culture dans son action, elle touche au cœur même de son projet politique et éducatif, de sa vocation à contribuer à une éducation permanente au suffrage universel. Qu'on retienne de la culture le périmètre le plus large – celui que lui donne le philosophe Jean Lacroix : « un homme cultivé est un homme qui se situe » – ou plus spécifiquement l'une ou l'autre de ses dimensions – les sciences, les savoirs, les arts, les techniques, les pratiques sociales, les traditions, les langues, les droits... –, la culture est un puissant ingrédient de l'action

en faveur de l'émancipation des personnes et de la conquête de l'autonomie solidaire des individus, qui sont les sources mêmes d'une république indivisible, laïque, démocratique et sociale.

## UNE INJONCTION RÉPUBLICAINE

Bien au-delà de la Ligue, c'est notre société qui attribue en principe une telle place à la culture. Ainsi la Constitution précise-t-elle que « la nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture ». Les textes internationaux y engagent de même. Par exemple la

**Éric Favéy** est secrétaire général adjoint de la Ligue de l'enseignement et co-rédacteur en chef de *Diasporiques/Cultures en mouvement*.



© UNESCO/CLAUDE MICHEL

Le préambule de la Constitution de l'UNESCO gravé en 10 langues dans le mur du Square de la Tolérance, UNESCO, Paris

Charte constitutive de l'Unesco, ratifiée par notre pays et la quasi-totalité des États de la planète, dispose que « la dignité de l'Homme exigeant la diffusion de la culture et l'éducation de tous en vue de la justice, de la liberté et de la paix, il y a là, pour toutes les nations, des devoirs sacrés à remplir dans un esprit de mutuelle assistance ».

Une telle mission oblige bien sûr à ne pas identifier la culture comme seul domaine des arts ou de la littérature, auquel on aurait ajouté la connaissance du patrimoine (bâti et visible si possible !) ou encore l'information et la communication. Or c'est pourtant ce qui se passe pour l'essentiel dans notre pays en matière

d'action publique. C'est un peu comme pour l'éducation, qui ne serait le fait que de l'École... Le parallèle n'est pas anodin. Culture et éducation ont une dimension institutionnelle forte, qui tout à la fois les légitime et les expose à la disqualification quand les institutions sont fragilisées voire perverties. Les trois termes *culture*, *éducation* et *démocratie* peuvent être associés dans une dialectique vertueuse... mais celle-ci peut aussi être trompeuse : autant il est vain de faire vivre la démocratie sans culture et sans éducation, ou de concevoir une éducation sans culture ou encore une culture qui ne serait pas fondée sur des systèmes éducatifs, autant des États totalitaires peuvent-ils se doter, on le sait, de politiques éducatives voire culturelles très élaborées ! Nous savons ainsi qu'au xx<sup>e</sup> siècle, en Europe, des pays de haute et ancienne culture ont pu se livrer à des actes de barbarie qui sont la négation même de l'humanité.

Jean Vilar nous invitait à juste titre à dire « que la culture ne vaut que par ce que valent les mains qui la tiennent ». Dès lors la question que pose la Ligue n'est-elle pas d'abord de savoir si la culture, telle qu'elle est aujourd'hui produite, échangée, diffusée, mobilisée par les politiques publiques, par les mouvements d'éducation populaire, par les pratiques individuelles et collectives, est vraiment à la hauteur des enjeux démocratiques d'une France désormais plongée dans l'Europe et la mondialisation ? Une authentique démocratie peut-elle se contenter, comme c'est le cas dans notre pays, d'une École conçue pour la moitié de ses élèves, d'institutions culturelles publiques pensées pour vingt pour cent de la

population et d'industries culturelles en majorité destinées à « fabriquer du temps de cerveau disponible pour les publicitaires » ?<sup>1</sup>

## **EN QUÊTE D'UNE RÉPONSE ADAPTÉE AUX DÉFIS DE NOTRE TEMPS**

Jean-Marie Tjibaou disait que « la culture est l'ensemble des solutions dont une communauté humaine hérite, qu'elle adopte ou qu'elle invente pour trouver des issues aux crises qui la traversent » – les « crises » étant selon lui la source des choix qui jalonnent l'histoire de l'humanité et des civilisations. C'est bien là en effet que se situent les enjeux de la culture et du travail qui la mobilise. Nombreux sont les choix, en partie inédits, que nous devons faire pour continuer à être les acteurs de notre histoire, pour éviter une « sortie de route » de l'humanité. Jean Rostand pensait déjà, en 1955, que « tous les espoirs sont permis à l'Homme... même celui de disparaître ». Le risque d'une déshumanisation, on le sait, affleure alors même que les clefs d'un humanisme renouvelé sont à notre portée.

Le monde doit faire face aujourd'hui à des défis qui peuvent faire naître peurs, replis et régressions démocratiques mais qui peuvent aussi être enthousiasmants s'ils sont relevés collectivement. Quatre d'entre eux appellent une ample mobilisation de la culture : l'indispensable conversion écologique, le renouvellement des formes de la démocratie, la réduction des inégalités et l'expression des identités. La culture est en effet la source potentielle de cet « en commun » qui entretient le goût de l'avenir, qui renouvelle les perspectives d'un futur

## **Quatre objectifs pour faire prévaloir les affaires de l'esprit sur l'esprit des affaires**

- Promouvoir une reconnaissance réciproque des cultures et des identités comme levier de la nécessaire recherche du « commun », en application de la Déclaration universelle sur la diversité culturelle adoptée par l'Unesco le 2 décembre 2001 ;
- Donner réalité opératoire au principe humaniste d'unité de la condition humaine, en associant principe de progrès et principe de précaution ;
- Encourager l'essor de l'imaginaire (divers, créatif, multiple), pour tenir à distance les risques d'une standardisation des esprits ;
- Faire de l'émancipation solidaire des individus et des peuples l'enjeu central de la culture.

désirable pour tous, qui permet à chacun de se situer à la confluence de son histoire et de celle des autres, de développer ses connaissances, d'accroître sa capacité à s'insérer socialement et à transformer la société dans le but de l'améliorer.

Vaste programme !... Mais en est-il un autre qui vaille ? Indignés par les inégalités croissantes, par le règne de la finance et de la corruption, par le cynisme des puissants, conscients de la dégradation de la démocratie, de celle de notre patrimoine naturel et des dangers du consumérisme compulsif, que pouvons-nous faire de mieux que de prendre appui sur la culture ainsi définie pour nous opposer au capitalisme de la démesure, aux frustrations et aux désespoirs qu'ils nourrit, à la misère sociale et symbolique qu'il engendre ? N'est-ce pas là la seule voie qui permette de relancer une dynamique de l'estime des autres, une quête des cadres collectifs qui permettent de rassembler les capacités créatrices des uns et des

<sup>1</sup> Selon les propos de Patrick Le Lay, président de TFi

## Sept orientations pour une politique de l'esprit et de l'imaginaire

- Donner une éducation initiale et continue qui permette réellement à toutes et tous, et cela tout au long de la vie, la construction, l'utilisation, le renouvellement des savoirs et des compétences que requiert la complexité croissante de nos sociétés ;
- Promouvoir « le grand récit » – l'histoire de la condition humaine – dans la multiplicité de ses composantes, ainsi que l'éducation artistique, l'ouverture aux sciences et aux techniques, les capacités de décryptage des informations et la réflexion dans une époque saturée d'images ;
- Consentir un investissement massif et prioritaire en faveur de la création et des créateurs : chercheurs, artistes, innovateurs sociaux, artisans, etc. ;
- Amplifier le soutien aux « passeurs » culturels dans toutes les dimensions de la culture et à leurs interactions avec les autres acteurs (sociaux, économiques et politiques) de la société ;
- Faciliter l'accès des non-spécialistes à tous les domaines d'expression culturelle, notamment en encourageant les pratiques en amateurs ;
- Avoir des exigences renforcées de qualité de la part des industries culturelles, portées par des cahiers des charges situant les responsabilités éducatives, culturelles et civiques des éditeurs, des diffuseurs, des opérateurs et des médias ;
- Gérer notre patrimoine dans une dialectique des mémoires et des histoires à promouvoir et des projets à faire naître, des traditions et des audaces, du connu et de l'inconnu.

autres, de valoriser l'innovation sociale ? Bref de « faire société » ?

### UN « BIEN COMMUN » À GÉRER EN TANT QUE TEL

Face à ces enjeux, s'impose la nécessité de faire formellement de la culture un « bien commun », constitutif d'une démocratie qui, reconnaissant chacun de ses membres en égale dignité, lui donne les moyens de conduire sa vie de façon autonome, de s'émanciper de ses héritages sans les

renier, de se libérer des dominations, de prendre pleinement sa place dans la cité en participant activement à la vie collective, en contribuant à déterminer la nature du gouvernement et en lui déléguant sous contrôle la préparation et la mise en œuvre des décisions politiques – bref d'être acteur engagé d'un destin commun partagé. La culture est une puissante fabrique des représentations, de l'idée que chacun se fait de lui-même, des autres et de la société. Elle est à la fois l'un des contenus et l'un des moteurs de la production de richesses, de biens matériels ou immatériels et de services.

Les politiques publiques qui régressent les modalités opératoires de cet ensemble de droits et de devoirs ne peuvent être que la résultante de larges débats de société, leur préparation doit impliquer en particulier la saisine du Conseil économique, social et environnemental et des Conseils économiques et sociaux régionaux, avant que le Parlement et le gouvernement ne soient appelés à les formaliser. Leur mise en œuvre par l'État et les collectivités territoriales doit se faire en relation étroite avec la société civile, et en particulier avec les mouvements associatifs et les métiers directement concernés.

Est-il besoin d'ajouter que de telles politiques ne peuvent être crédibles que si elles prennent activement en compte un impératif de justice sociale et une volonté de lutte contre les discriminations et pour l'égalité. Elles devraient aussi mettre un terme au schisme culturel qui, en 1959, a séparé, dans les contenus et dans l'organisation des programmes, une politique scolaire et universitaire, une politique scientifique, une

politique des arts et du patrimoine, une politique de la jeunesse et de la vie associative. Pour trouver les leviers indispensables et le marges de manœuvre d'une authentique démocratie culturelle, il faut renoncer à ce séparatisme culturel.

## UNE FORTE IMPLICATION DE LA LIGUE

La Ligue de l'Enseignement a dès lors toutes les bonnes raisons de donner toute sa place à la culture dans son projet et son action. Non que celle-ci n'y fût pas déjà, mais parce qu'elle mérite d'être renforcée, précisée et mise en perspective en fonction des choix énoncés par le Manifeste public adopté lors du congrès triennal de juin 2010 : « Faire société ».

Tout milite aujourd'hui en faveur d'un dépassement du seul viatique de la démocratisation de la culture par les moyens jusqu'alors utilisés (et auxquels la Ligue a largement apporté son concours). D'abord parce qu'ils n'ont qu'en partie atteint leurs objectifs – des objectifs qui de plus n'étaient pas toujours d'asseoir tout le monde au banquet de la culture, ou alors qui étaient de le faire sur la base d'un ordre du jour établi par les seules « cuisines » instituées. Ensuite et surtout parce nous quittons l'ère de la méfiance des systèmes dont nous avons hérité à l'égard des personnes, l'ère des nations sûres d'elles-mêmes, l'ère d'une planète considérée comme aux ressources inépuisables.

« Comment sortir du cercle vicieux de cette irresponsabilité qui transforme les moyens que l'humanité s'est donnés pour sa propre maîtrise en facteurs de son propre asservissement ? » est une question

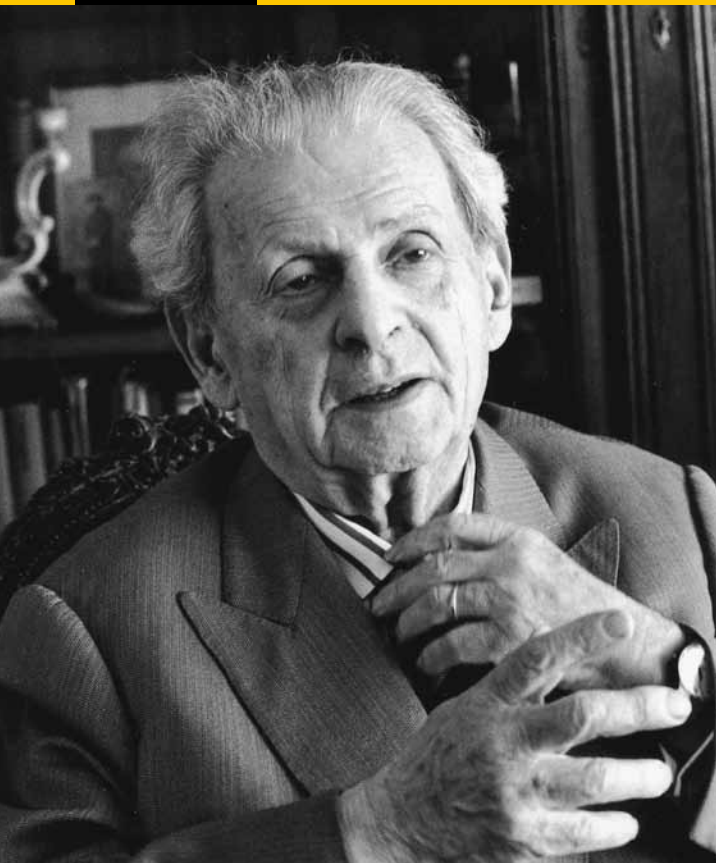


© LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

essentielle que nous invitait à nous poser et à méditer le regretté André Gorz. Dans un monde aux limites désormais connues, le moment n'est-il pas venu de relancer une puissante dynamique pour penser, créer, relier, solidariser... sans limites préétablies, mariant imagination et raison ? C'est bien là l'objectif que se fixe pour les années à venir la Ligue, fidèle à la nature de ses engagements et forte de l'adhésion de quelque trente mille associations et de l'appui de toutes celles et de tous ceux – éducateurs, enseignants, animateurs, artistes, chercheurs, techniciens, sportifs, élus, agents des services publics, acteurs économiques et sociaux... qui ne se résignent pas à remettre leur avenir solidaire à demain !

---

**Rencontre de  
danse, Ligue de  
l'Enseignement,  
Marseille**



Emmanuel Lévinas (1906-1995)

PHOTO BRACHA L. ETTINGER

## POUR UNE CULTURE DE L'ÉMANCIPATION, CURIEUSE ET SOLIDAIRE

C'est autour de quatre priorités que le travail de la culture à la Ligue s'oriente. La première est évidemment le combat à poursuivre pour le droit effectif, dans l'égalité, à l'éducation et la formation tout au long de sa vie. La deuxième est la reconnaissance réciproque de l'égalité de dignité des cultures et la promotion de toutes les formes d'action qui, dans un cadre laïque, en stimulent le dialogue en dépassant leurs possibles conflits. La troisième est la place à faire aux habitants, petits et grands, pour qu'ils participent effectivement à la vie culturelle. La quatrième enfin est le rôle singulier que nous entendons réserver à l'éducation artistique, constitutive de la qualification continue des personnes ; elle repose sur la fréquentation des œuvres, des artistes,

### Au proche-Orient, Nabil et Moshé dialoguent...



des métiers, des pratiques et des institutions qui les accompagnent.

C'est, si l'on suit Emmanuel Lévinas, l'usage que l'on fait du rapport à l'autre selon qu'il est civique ou barbare, ouvert ou fermé, qui fait qu'une identité ou un sentiment d'appartenance est transcendé par la reconnaissance de l'humain dans le visage de l'autre.

Ces quatre priorités sont à coup sûr de nature à établir des rapports plus fraternels avec « les autres ». Elles ont aussi pour finalité d'articuler de manière respectueuse et complémentaire les territoires, du local au planétaire, de la France à l'Europe et au monde, d'humaniser la mondialisation. L'identité de la France est aussi hors d'elle, de la même façon que « je est un autre ». Son unité réside dans sa capacité à intégrer la diversité et le travail de la culture doit converger vers ce nouvel horizon de l'humanisme laïque. ☉

